

«L'incertitude nous a déjà fait perdre des emplois et des contrats»

Les conséquences du vote populaire suisse du 9 février 2014 sur l'immigration frappent Neuchâtel de plein fouet. Une initiative largement rejetée – 60% de non – par les citoyens neuchâtelois, mais acceptée d'une courte tête sur le plan fédéral. Le Grand Conseil s'est penché hier sur le sujet à l'occasion du traitement d'un rapport du Conseil d'Etat et le classement d'une motion PLR.

Le constat du Conseil d'Etat n'est guère réjouissant. Tant sur le plan économique que sur ceux de l'activité industrielle, de la formation et de l'attractivité pour les talents. Dans ce contexte, à ses yeux, les relations économiques et les accords bilatéraux avec l'Union européenne «doivent impérativement être sauvegardés. Il s'agit d'un enjeu prioritaire pour un canton industriel et exportateur comme le nôtre», note-t-il. Parallèlement, «les craintes exprimées par la population lors du vote du 9 février doivent être prises en compte et des efforts particuliers doivent être consentis pour réduire le chômage, combler les lacunes en matière de formation en mettant l'accent sur les branches en pénuries et protéger le marché du travail contre le dumping et les abus», indique-t-il dans son rapport.

«L'incertitude nous fait déjà perdre des emplois et des contrats», lâche le **vert'libéral Mauro Moruzzi** en corroborant les chiffres du Conseil d'Etat. «En deux ans, le taux de succès des projets suisses a pratiquement été divisé par deux.» Résultat? Des pertes d'emplois et de contrats pour des millions de francs pour le CSEM, l'université, la Haute école Arc et l'antenne de l'EPFL à Neuchâtel. «Et pour toutes les entreprises qui travaillent avec eux, toutes établies dans notre canton», regrette **Mauro Moruzzi**.

«Il ne faut pas négliger l'impact du vote du 9 février sur la recherche», renchérit Martine Docourt. «Si aucune solution n'est trouvée, Neuchâtel aura de la peine à maintenir sa place», dit la socialiste. «Dans un canton universitaire, doté de surcroît d'une HES et d'un institut de l'EPFL, il est crucial de pouvoir maintenir un financement suffisant pour pouvoir développer des recherches innovantes», rappelle Martha Zurita pour le groupe popverstol. Et d'aborder aussi le terrain de l'emploi: «Il faut rester vigilant par rapport à des pratiques de dumping salarial.»

Olivier Haussener, pour sa part, constate que le chômage, depuis deux ans, est en hausse (+0,5%) et les emplois en baisse (-1400). «Cette détérioration rapide du marché du travail nous inquiète», indique le libéral-radical. Inquiétude aussi concernant le transfert des emplois fixes sur le domaine intérimaire. Mais, rappelle le député, «Neuchâtel n'est pas tout seul dans la recherche de solutions pour la main-d'œuvre».

Seule l'UDC partage très partiellement les vues du Conseil d'Etat. Pour Jean-Charles Legrix, les accords bilatéraux ont, certes, permis de créer de l'emploi. Selon le député, à voir les courbes du chômage et de l'aide sociale, ce n'est pas pour les habitants du canton. Par ailleurs, évoquant le

résultat fédéral de l'initiative lancée par son parti, il juge que «le résultat doit être admis et défendu». Il reproche au canton et au Conseil fédéral de rendre les armes devant Bruxelles.

Ce qui n'est pas du tout l'avis du reste du Grand Conseil. «Pour le canton de Neuchâtel à lui tout seul, la marge de manœuvre est très limitée pour contrecarrer une mise en œuvre unilatérale par la Suisse», estime **Mauro Moruzzi**. «Il faut surtout espérer qu'une solution politique soit négociée avec l'Union européenne», souhaite le député vert/libéral. «Ce sera très difficile à atteindre.»

Daniel Droz, Arcinfo, 26.5.2016